

Brisez le silence!

Dominique Roy

Depuis plusieurs années déjà, le Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières a mis en place une politique visant à contrer l'intimidation dans ses écoles. En vigueur depuis 2008, le dossier a connu un vent de rafraîchissement en 2013. Les écoles desservies ont pour mandat de mettre en place des mesures visant la prévention et l'intervention en matière d'intimidation. L'École secondaire catholique Sainte-Marie de New Liskeard en a fait un de ses dossiers prioritaires puisque plusieurs stratégies ont été mises en place pour contrer ce fléau sociétal.

D'abord, il faut se rappeler qu'il existe déjà, sur le site web de l'école, un onglet « Dites-le-nous » qui permet de dénoncer les gestes d'intimidation ainsi que les auteurs de ceux-ci. Le fonctionnement est simple. L'élève intimidé clique sur l'icône, décrit la situation et dénonce. Libre à lui de s'identifier ou non. S'il choisit de ne pas le faire, jamais personne ne saura d'où provient l'information. C'est anonyme. Les renseignements décrits sont immédiatement transmis à la direction qui peut ensuite enquêter ou être davantage à l'affût du problème. Bien sûr, les caméras présentes dans l'école sont utiles pour faire la lumière sur certains faits et corroborer ou réfuter différentes versions. Pour sensibiliser les jeunes en direct

de leur univers, Jean-Marcel Ndumbi-Tshingombe, directeur adjoint à l'ESCSM, a diffusé dernièrement une vidéo sur YouTube, Facebook et Twitter. « L'idée de réaliser la vidéo m'est venue suite à l'observation de ce que font les jeunes qui s'enlèvent la vie parce qu'ils ont vécu l'intimidation à l'école. Presque toutes ces victimes laissent des messages qui donnent leurs cris du cœur. Inspiré par ce mode de communication, je me suis dit qu'il était temps pour nous aussi d'aller rejoindre les élèves et réveiller les parents et la communauté de Temiskaming Shores dans les médias sociaux. C'est là que se trouvent les jeunes en tout temps. »

Sur le web, depuis le 5 décembre dernier, la vidéo, dans laquelle défilent des écriteaux, a pour objectif de passer un message clair : la direction et le personnel de l'école luttent contre les actes d'intimidation. Tous sont là pour défendre les victimes, mais pour y arriver, il est impératif de dénoncer les intimideurs et les harceleurs, de briser le silence. Outiller les intimidateurs fait aussi partie des priorités parce qu'ils ont besoin d'être aidés.

Ce clip de deux minutes, vu par de nombreux internautes, a déjà incité quelques élèves à fournir des informations au cours des dernières semaines. « C'est ce

qui montre que le sujet intéresse plus d'une personne et que nous sommes appelés à faire quelque chose pour arrêter l'intimidation dans notre milieu de vie scolaire. Nous sommes appelés à donner un coup de main, sinon un coup d'œil sur la sécurité des élèves. » a ajouté monsieur Ndumbi.

Simon Rivard, enseignant à l'ESCSM, a choisi une autre stratégie de conscientisation. « J'ai réalisé que les jeunes sont exposés à la technologie, mais ne l'utilisent pas toujours correctement. Il est important de sensibiliser nos élèves à l'utilisation sécuritaire d'Internet et des téléphones intelligents pour les protéger dans leurs interactions numériques », a expliqué l'enseignant qui suit présentement un cours de qualification à la direction. En collaboration avec la constable Renée Taylor de la Police provinciale de l'Ontario, il offre une série de sessions d'informations destinées aux élèves de la 9^e année et de la 10^e année. Le but est de les renseigner sur les différentes lois et les



Jean-Marcel Ndumbi-Tshingombe, directeur adjoint à l'ESCSM.

conséquences légales auxquelles ils sont exposés. Les sujets discutés sont nombreux : le « texting », le « sexting », le langage utilisé, la pornographie infantile, le consentement sexuel, la diffusion de photos, vidéos, les prédateurs en ligne, les droits de Facebook, etc. « L'utilisation de tous ces gadgets électroniques peut être une expérience positive, mais elle peut aussi détruire une réputation, une amitié, nuire au rendement scolaire. Ces présentations peuvent donc aider les jeunes à évoluer de façon constructive et productive dans un monde branché. »

Subventions accordées aux projets communautaires

Le Plan d'action de l'Ontario pour les personnes âgées fait des progrès
L'Ontario accepte présentement des demandes dans le cadre du Programme de subventions aux projets communautaires pour l'inclusion des personnes âgées afin d'aider plus de personnes âgées à rester actives, engagées et en sécurité dans leurs collectivités.

Le financement pour le programme a doublé afin d'atteindre 1 million de dollars. Il offrira donc plus de possibilités aux personnes âgées afin qu'elles puissent participer à la vie de leur collectivité. L'an dernier, le programme a financé des projets comme la prestation d'aide aux personnes âgées afin qu'elles apprennent de nouvelles aptitudes comme la cuisine ou l'utilisation de tablettes, ou encore afin de promouvoir l'activité physique comme la danse, le bowling et le tai-chi.

Cette année marque également le deuxième anniversaire du Plan d'action de l'Ontario pour les personnes âgées qui aidera plus de personnes âgées à accéder à des services de qualité et à une vie plus sécuritaire et plus inclusive. Les initiatives récentes incluent :

Le lancement du Programme de subventions pour la planification communautaire amie des aînés, qui aide les municipalités à planifier dans le domaine des résidents âgés.

La présentation des Congés pour aider les familles, qui offre aux Ontariens jusqu'à huit semaines de congés non payés avec protection de l'emploi afin de fournir des soins ou un soutien à un membre de leur famille gravement malade.

Le lancement du programme Amélioration du transport communau-

taire pour les personnes âgées et les personnes handicapées, qui aide les municipalités à améliorer l'accès aux services de transport communautaire, ainsi que les options en la matière, pour les personnes âgées, les personnes handicapées, les jeunes et tous les autres membres de la collectivité.

La mise en œuvre de la Loi de 2010 sur les maisons de retraite qui applique de nouvelles normes en matière de soins et de sécurité et qui permet la délivrance de permis pour plus de 700 maisons de retraite afin de promouvoir la sécurité des résidents.

La création de services et de soutiens pour les personnes âgées fait partie du plan économique du gouvernement de l'Ontario. Le plan en quatre volets fait progresser l'Ontario en investissant dans les talents et les compétences

de la population, en bâtissant de nouvelles infrastructures publiques telles que des routes et des transports en commun, en créant un environnement dynamique et favorable à l'expansion des entreprises et en mettant sur pied un régime de retraite sûr.

Pour la première fois, les personnes de plus de 65 ans représenteront une plus grande proportion de la population que les enfants de moins de 15 ans à compter de 2015.

« Nos personnes âgées méritent tout notre respect et notre soutien afin de faire de l'Ontario le meilleur endroit où vieillir. Avec l'aide de nos partenaires, nous continuerons de nous assurer que les personnes âgées vivent des vies plus saines, sécuritaires et actives, et ce, le plus longtemps possible », Mario Sergio ministre délégué aux Affaires des personnes âgées.